

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Chef d'atelier du Bâtiment

Numéro du CQP :	137-2018 10 18
Date d'échéance CPNE :	Juillet 2028
Créé par les CPNE du :	18 octobre 2018

Autorité responsable de la certification :	CPNE Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics 33 avenue Kléber 75784 Paris Cedex
Responsable :	Secrétariat des CPNE 01 40 69 53 41 cpne.btp@national.ffbatiment.fr

Responsable du dossier :	FFB – Fédération Française du Bâtiment	
Porteur du CQP :	FFB – Fédération Française du Bâtiment 33 avenue Kléber 75784 Paris cedex 16	Stéphanie Ribeiro 01 40 69 58 19 CQPFFB@national.ffbatiment.fr

Secteur d'activité	BATIMENT
--------------------	----------

Description de l'emploi :	Le chef d'atelier du Bâtiment a la responsabilité de la gestion globale de l'atelier, de la commande à la livraison du produit (au sein de l'atelier). Il doit faire preuve de capacités d'analyse, de logique et de synthèse. Il identifie les caractéristiques d'un dossier de fabrication, les produits et vérifie la faisabilité d'une production. Il planifie les étapes de production et répartit les activités entre les ateliers/équipes et l'affectation des personnes sur les postes de travail. Il sélectionne les machines et les outillages appropriés à la production et vérifie leur conformité. Il veille au respect du cahier des charges, gère les temps de fabrication, l'approvisionnement ainsi que le stock. Il est responsable de la sécurité dans l'atelier. Il doit également intégrer les contraintes environnementales et conduire la fabrication d'ouvrages de plus en plus élaborés. Il anime pour cela l'autocontrôle de la bonne exécution des ouvrages par les chefs d'équipes et les équipes de fabrication ainsi que le respect des procédures définies par le bureau d'études. Il possède également des qualités d'écoute et sait gérer une équipe.
---------------------------	--

Classement CCN :	Niveau E – CCN ETAM du Bâtiment
------------------	---------------------------------

Enregistrement au répertoire :	Non enregistré à France Compétences
Date d'échéance répertoire :	Non concerné

Référentiels d'activités, de compétences

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
Bloc 1 : Organiser la fabrication en atelier à partir du dossier d'exécution	
Prise en charge du dossier de fabrication	Préparer les ouvrages à fabriquer à partir du dossier d'exécution et des contraintes liées au chantier afin d'évaluer la faisabilité technique, la conformité aux normes et à la sécurité.
	Evaluer les moyens à prévoir pour réaliser la fabrication , en analysant le plan de fabrication afin de vérifier les capacités de production.
	Proposer des variantes techniques de fabrication à sa hiérarchie lorsque cela est pertinent , en prenant en compte leurs aspects techniques et stratégiques, afin d'adapter la fabrication aux réalités du chantier.
Préparation de la fabrication en atelier et avec les sous-traitants éventuels	Organiser le planning en phases et tâches , en incluant la programmation de l'intervention éventuelle des sous-traitants afin d'optimiser la réalisation de la fabrication.
	Prévenir les risques en matière de sécurité et d'environnement , en effectuant des points de contrôle qualité de chaque tâche afin de les limiter.
	Programmer les approvisionnements en évaluant régulièrement les besoins associés afin d'assurer la continuité de la fabrication.
	Planifier les moyens techniques et humains en vérifiant la disponibilité des machines et des postes de travail, afin d'assurer le déroulement de la fabrication en toute sécurité.
Bloc 2 : Réaliser la fabrication en atelier jusqu'à la réception	
Pilotage de la fabrication en atelier	Superviser la réalisation par ses équipes en conformité avec les règles de sécurité , en tenant compte des aléas afin de respecter les plannings.
	Gérer les entrées matières et les stocks de l'atelier , en respectant la stratégie d'entreprise, afin d'optimiser la rentabilité et la fabrication.
	Gérer la préparation et l'expédition des ouvrages en contrôlant la conformité afin de respecter le cahier des charges.
Maintien de la qualité de production	Assurer le maintien du parc machines , dans le respect du calendrier d'entretien, des règles de sécurité, et de protection de l'environnement, afin de maintenir la capacité de production de l'atelier.
	Contrôler les quantités, la qualité et la conformité des pièces à chaque phase de fabrication , en renseignant les documents de suivi afin d'analyser les écarts avec le prévisionnel et d'effectuer les ajustements nécessaires si besoin.
Bloc 3 : Assurer la gestion de projet en relation avec les équipes et les autres acteurs du chantier	
Management du projet de l'atelier	Gérer son temps au regard des priorités pour un meilleur suivi de l'atelier.
	Gérer les équipes internes et externe en organisant des points d'échanges réguliers afin de garantir le bon déroulement de la fabrication.
	Résoudre les problèmes en analysant la situation afin de prendre des décisions à son niveau de responsabilité et permettre l'avancée de la fabrication.
Gestion des relations interpersonnelles	Assurer des échanges constructifs avec les autres acteurs du chantier en utilisant des arguments factuels afin d'anticiper les situations de blocage.
	Prévenir les situations conflictuelles , en lien avec la hiérarchie afin de préserver un climat favorable à l'avancement du projet.

